

# NOUVELLES DE L'APRUM

## NOUVELLES du 30 avril 2002

### LETTRE DU 30 AVRIL 2002

Chère collègue, cher collègue,

Qu'il est réjouissant de se retrouver, cette fois encore, dans cette période de l'année où, grâce à un soleil qui perd rapidement de sa timidité, la vie « renaît » sous toutes ses formes, toutes ses couleurs et toutes ses odeurs; où la gent volatile, par son exubérance et son gazouillis ramène dans nos mémoires les très chers souvenirs – de plus en plus lointains, mais non moins émouvants ! – de nos jeunes années. Et il est bon qu'il en soit ainsi.

Le présent envoi, plus substantiel qu'à l'accoutumée, contient des éléments qui témoignent de la vitalité de votre Association et de ceux et celles qui l'animent. Prenez-en connaissance et, si le cœur vous en dit, communiquez vos réactions et vos commentaires à l'équipe de rédaction de « Grains de sagesse ».

J'attire particulièrement votre attention sur l'Assemblée générale annuelle qui aura lieu à la salle M-415 du Pavillon principal le mardi 4 juin prochain à 16:00 et qui sera suivie à 17:30 de la réception traditionnelle. Les pièces appropriées: compte-rendu de la séance du 5 juin 2001, avis de convocation de l'Assemblée du 4 juin 2002, laissez-passer et coupon-réponse font partie de cet envoi.

Je vous invite chaleureusement à « fréquenter » ces deux événements qui permettent de revigorer les précieux contacts que le temps qui passe émousse inexorablement. Au surplus, vous serez alors à même de prendre connaissance des derniers développements relatifs à la vie de l'APRUM.

### LES DOSSIERS DE L'APRUM

Des informations relatives aux dossiers courants de l'APRUM seront fournies lors de l'Assemblée générale annuelle du 4 juin prochain, à une exception près, cependant.

Il s'agit de l'article 8.07 du Règlement du Régime de rentes de l'Université de Montréal (RRUM) à propos duquel je vous ai beaucoup écrit et pour lequel on m'a fourni les précisions que je cherchais. En effet, j'ai obtenu la confirmation que la notion de cessation de la vie maritale fait référence, dans cet article, EXCLUSIVEMENT aux personnes vivant en union libre (conjoint de fait). On m'assure que des dispositions seront prises pour que cette interprétation soit formellement introduite dans le Règlement du RRUM.

## **COMPOSITION DU PROCHAIN CONSEIL**

Ayant reçu le rapport du Comité des candidatures, Guy Couturier, Secrétaire de l'APRUM, me prie de vous informer de ce qui suit.

Le Conseil sera composé, pour l'exercice 2002-2003, des personnes suivantes.

Président : St-Pierre, Jacques (Informatique)

Vice-président : Boucher, Jacques (Droit)

Secrétaire : Imbach, Andrée (Physiologie)

Trésorier Derome : Jean-Robert (Physique)

Conseillers :

Couturier, Guy (Théologie)

Godin, Jean Cléo (études françaises)

Leclerc, Denise (Pharmacie)

Vallée, Lionel (Anthropologie)

Président sortant : Lussier, Jean-Paul (Médecine dentaire)

Les changements, par rapport à l'exercice 2001-2002, sont les suivants.

Andrée Imbach succède à Guy Couturier au poste de Secrétaire.

Guy Couturier, Denise Leclerc et Lionel Vallée succèdent à Aline Fortin, Andrée Imbach et Marie-France Thibaudau à titre de conseiller.

## **DEUX MOTS DE PLUS**

Le dernier des déjeuners du troisième jeudi du mois, pour le présent exercice, aura lieu le 16 mai à 12:00 au Restaurant Chez Lévêque, 1030 rue Laurier ouest. Votre Conseil vous y accueillera avec grand plaisir.

Je vous prie de respecter l'échéance – imposée par le traiteur – inscrite dans le coupon réponse relatif à la réception qui suivra, à 17:30, l'Assemblée générale annuelle.

Anticipant le plaisir de vous rencontrer très prochainement, je vous présente mes salutations bien amicales.

Jacques St-Pierre  
Président  
JSP/fsp